Lieu de Formation

En inter : dans nos locaux En intra : dans vos locaux

Formation initiale:

Nombre de jour : 3 jours Nombre d'heures : 21 h

Recyclage:

Nombre de jour : 2 jours Nombre d'heures : 14 h

Délais d'accès :

30 jours et selon votre planning.

Modalités d'inscription :

Formulaire d'inscription en ligne.

Tarif:

Tarif individuel : à partir de 250 €/jour HT.
Tarif groupe : minimum 4 personnes
à partir de 990 €/jour HT.

Nous consulter, demande de devis par téléphone ou mail.

Méthode et moyens pédagogiques :

Moyens techniques: PC, tablettes, vidéoprojecteur, gerbeur, harnais et casques.

Moyens humains: Formateur qualifié.

Apports théoriques et pratiques :

Support de cours formation. Exercices de mise en situation. QCM et test théorique. Echanges de bonnes pratiques.

Prérequis:

Savoir lire, écrire et parler le français. Aptitude médicale au poste.

Obligation règlementaire : Formation AIPR requise pour la conduite d'un gerbeur.

Objectifs:

Préparer aux épreuves théoriques et pratiques conformément à la recommandation CACES R485.

Mettre en pratique les consignes de sécurité prévues par la recommandation CACES® R485

Manipuler en sécurité un gerbeur accompagnant.

Appliquer les consignes de sécurité en entreprise et sur la voie publique dans un temps imparti.

Examiner l'engin et ses équipements et mettre en pratique la maintenance de 1° niveau.

Communiquer les anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions.

Personnes concernées :

Candidat à l'obtention du certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) dans les établissements le demandant pour être autorisé à conduire les gerbeurs d'accompagnants.

<u>Accessibilité</u>: Nous disposons d'une salle et de W.C accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Afin d'évaluer ensemble si nos formations peuvent s'adapter à vos besoins personnels spécifiques, ou s'il est nécessaire de vous orienter vers un autre organisme, Christian Fleury est à votre écoute par mail à admin@fcf-prévention.com



Organisme de formation professionnel en prévention des risques

2: 06.23.42.67.10

CACES R485 - Gerbeurs à conducteur accompagnant (toutes catégories)

LE PROGRAMME SUIVANT EST CONFORME À LA RECOMMANDATION R485.

MODULE THÉORIQUE

- Introduction:
- présentation du formateur et des participants,
- recueil des attentes des participants.
- Règlementation et textes de la sécurité sociale :
- rôles des différentes instances et organismes de prévention : inspection du travail, CRAM/CARSAT, médecine du travail, contrôle technique,
- conditions requises pour conduire et utiliser un gerbeur et responsabilité qui en découle.
- Classification et technologie :
- principales catégories de gerbeurs, caractéristiques fonctionnelles, utilisations courantes et limites d'utilisation,
- les différents organes, leur technologie et leur fonction,
- fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité.
- Sécurité :
- différents pictogrammes et panneaux de signalisation,
- principaux facteurs d'accidents lors de l'utilisation d'un gerbeur,
- principaux risques rencontrés sur un trajet déterminé,
- informations données par la lecture de la plaque de charge et conditions de stabilité frontale du gerbeur,
- dispositifs de sécurité pour le conducteur,
- interdictions relatives au transport et à l'évacuation de personnes,
- règles de circulation et les règles de conduite à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise,
- distance de freinage du chariot,
- produits dangereux et risques liés à leur manutention,
- vérifications et opérations de maintenance.
- les différents organes, leur technologie et leur fonction,
- fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité.
- Vidéos

FCF – Fleury Christian Formation
Siège social : 3, rue de la Croix Blanche – 95710 CHAUSSY
SIRET : 802 277 343 00025
Bureaux et Formations : 5, rue Ampère – 95420 Magny en Vexin
n° de déclaration d'activité : 119 506 513 95
Plateau technique : 9 route de Vernon – 95420 Hodent

Centre d'examen AIPR par QCM n°1146

MODULE PRATIQUE SELON TYPE D'ENGINS

- Réalisation en sécurité des opérations de manutention prescrites, impliquant la mise en œuvre du gerbeur :
 - vérification de l'adéquation du gerbeur à l'opération de manutention envisagée,
 - lecture et utilisation de la plaque de charge,
 - manutention des charges,
 - opérations et vérifications de prise et fin de poste,
 - circulation et arrêt du chariot en sécurité,
 - opérations de maintenance de son ressort,
 - compte-rendu à sa hiérarchie des anomalies et difficultés rencontrées.

EVALUATION

QCM et test théorique avec questions fondamentales définies par la recommandation.

Exercice de mise en situation avec critères d'acceptation définis par la recommandation.

Cette formation est sanctionnée par une une attestation individuelle de fin de formation et, en cas de réussite aux tests, délivrance du CACES R485 pour les catégories validées en formation. Les tests sont effectués par un testeur certifié par un organisme certificateur indépendant validé par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC).

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Validité: 5 ans.

<u>Accessibilité</u>: Nous disposons d'une salle et de W.C accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Afin d'évaluer ensemble si nos formations peuvent s'adapter à vos besoins personnels spécifiques, ou s'il est nécessaire de vous orienter vers un autre organisme, Christian Fleury est à votre écoute par mail à admin@fcf-prévention.com

FCF – Fleury Christian Formation SIRET : 802 277 343 00025 n° de déclaration d'activité : 119 506 513 95 Siège social : 3, rue de la Croix Blanche – 95710 CHAUSSY Bureaux et Formations : 5, rue Ampère – 95420 Magny en Vexin Plateau technique : 9 route de Vernon – 95420 Hodent

Centre d'examen AIPR par QCM n°1146